
La Lettre du GCS n°7

De : CCOMS <adannet@epsm-lm.fr>

lun., 14 mars 2016 16:17

Expéditeur : CCOMS <adannet@epsm-lm.fr@mail211.atl171.mcdlv.net>

Objet : La Lettre du GCS n°7

n°07
03 | 16

La lettre du GCS

GCS POUR LA RECHERCHE
ET LA FORMATION
EN SANTE MENTALE



L'actu du groupement

■ Lettre du GCS : votre avis nous intéresse

Lancée en septembre dernier, La Lettre du GCS est le principal outil d'information de l'actualité du Groupement. Cette Lettre étant la vôtre, il importe qu'elle réponde à vos attentes. Alors n'hésitez pas, à l'occasion du lancement de cette nouvelle maquette de la Lettre, à prendre quelques minutes pour nous dire si ce support vous convient.

[Démarrez l'enquête ici...](#)

L'actu du CCOMS

■ Le CCOMS recrute

Le Centre collaborateur OMS pour la recherche et la formation en santé mentale recrute une/un ingénieur de recherche.

[Découvrez la fiche de poste ici.](#)

■ Un CLSM en préparation en Guadeloupe

Le CCOMS a organisé mi-février une « formation action santé mentale » auprès d'une quarantaine d'acteurs locaux (ARS, CHU, CCAS, police, travailleurs sociaux...) du territoire de



"Cap Excellence", la Communauté d'Agglomération des Aymes et de Pointe à Pitre en Guadeloupe. L'objectif de cette formation est de préparer la mise en place du futur conseil local en santé mentale.



[Lire l'article et l'interview du Dr Roelandt sur franceantilles.fr.](#)

■ Interview

Eve Lagarde, artiste, Frontières, EPSM Lille métropole.

« L'activité artistique comme outil de rétablissement »

Le pôle de santé mentale des villes de Faches Thumesnil, Hellemmes, Lesquin, Lezennes, Mons en Baroeul et Ronchin, a développé depuis de nombreuses années un service de santé mentale intégré dans la cité, validé par l'OMS comme exemple de bonne pratique. Eve Lagarde fait partie de l'équipe du centre Frontières\$, Service d'Activités d'Insertion et de Soins Intégrés dans la Cité, attaché à ce secteur psychiatrique.



Quels sont les apports des activités proposées aux usagers dans la cité ?

"Offrir des services de soins en ville, développer les activités thérapeutiques dans des espaces municipaux, culturels ou sportifs non stigmatisants, c'est communiquer avec un langage commun à tous sur les troubles psychiques et permettre un travail de lutte contre les discriminations. Prenons la définition de l'OMS : « La participation communautaire est un processus dans lequel les individus et les familles, d'une part prennent en charge leur propre santé et leur propre bien-être comme ceux de la communauté, d'autre part développent leur capacité de concourir à leur propre développement comme à celui de la communauté. Ils en viennent ainsi à mieux appréhender leur propre situation et être animés de la volonté de résoudre leurs problèmes communs, ce qui les mettra en mesure d'être des agents de leur propre développement au lieu de se cantonner dans le rôle de bénéficiaires passifs de l'aide au développement... » (OMS/UNICEF, Alma Ata 1978. Les soins de santé primaires. OMS, Genève, réimpression 1986, pp. 55-56). Comment accompagner des personnes malades vers le rétablissement ou le mieux-être ? Quels moyens avons-nous pour les

aider à exprimer leurs besoins prioritaires, ce dont ils ont envie et comment ils projettent leurs futurs projets de vie ? Sans doute faut-il rassembler tous les acteurs du soin vers une même réflexion sur l'accompagnement des personnes souffrantes dans leur rétablissement. Il faut engager une politique citoyenne de prise en charge en travaillant sur la valorisation de leurs capacités et la mise en avant de leur identité comme personne et non comme malade.

[Lire la suite...](#)

L'actu nationale

■ Semaines d'information sur la santé mentale : 27e édition

Organisées du 14 au 27 mars, les Semaines d'information sur la santé mentale ont pour thème "Santé mentale et santé physique : un lien vital". [Retrouvez la liste des événements sur le site dédié.](#)

■ 30 mars 2016 : Journée mondiale des troubles bipolaires

L'association Argos 2001 organise, le 30 mars 2016, la 2ème journée mondiale des troubles bipolaires. Cette journée a pour objectifs d'informer les patients, leurs proches et les soignants ainsi que de sensibiliser le grand public pour changer le regard sur cette maladie comme sur les personnes atteintes. Une table ronde sera dédiée au thème de la recherche.

L'inscription n'est plus possible pour l'événement parisien, mais plusieurs retransmissions locales sont organisées par les antennes d'Argos, et un appel aux dons est lancé pour une retransmission en direct en ligne.

<http://www.troubles-bipolaires.org>

■ 1ères Assises internationales de la recherche sur l'aidance

L'Université de Bordeaux organise les 1ères Assises internationales de la recherche sur l'aidance, les 4 et 5 juillet à Bordeaux. Quels sont les résultats des recherches actuelles sur les difficultés rencontrées par les aidants familiaux et professionnels qui accompagnent au jour le jour, des enfants, des adultes jeunes et âgés, atteints d'une maladie chronique, d'une maladie neurologique, d'un handicap physique, mental..., en d'autres mots, quels sont les implications et enjeux actuels de l'Aidance ? Quels sont les modèles de prise en charge, les stratégies d'accompagnement des aidants qui ont fait leur preuve sur le plan scientifique ?

Pour en savoir plus : www.u-bordeaux.fr/congres-aidance (inscription obligatoire avant le 1^{er} juin).


■ Tentative de suicide : quel codage dans le Rimp ?

La Fédération de recherche en santé mentale Nord-Pas-de-Calais a conduit

une étude auprès des professionnels de psychiatrie (étude TS Psy) en 2014 afin d'analyser les représentations et les pratiques du codage de la tentative de suicide dans le RIMP. Cette étude a été suivie d'une double enquête auprès des Départements d'information médicale en 2015. Les résultats de ce projet ont contribué à l'élaboration de consignes de codages de la TS dans le RimP.

[En savoir plus et découvrir les consignes de codage.](#)

■ **La recherche européenne sur les ados suivis en psychiatrie débute en France**

L'étude européenne MILESTONE s'intéresse à comment  MILESTONE améliorer les transitions entre les services de pédopsychiatrie et les services de psychiatrie d'adultes. Les responsables de l'enquête espèrent faire participer à cette étude 1 000 jeunes issus de huit pays européens. Le service de Diane Purper-Ouakil, responsable du pôle universitaire de psychiatrie et responsable de l'unité de médecine psychologique pour enfants et adolescents du CHRU de Montpellier, est le coordonnateur de l'étude pour la France. 150 jeunes doivent être recrutés dans notre pays jusqu'en juin 2016.

[En savoir plus.](#)

L'actu juridique

■ **Volet santé mentale de la loi de modernisation du système de santé**

Découvrez le document de synthèse de la présentation du volet santé mentale de la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, réalisé par Valériane Dujardin, juriste et chargée de mission du CCOMS.

[Accédez à la synthèse ici.](#)

■ **Femmes privées de liberté admises en établissement de santé mentale : avis de la Contrôleure des lieux de privation de liberté**

La privation de liberté en France émane d'une décision de justice, d'une décision administrative ou d'une décision médicale. Tel est le cas des soins psychiatriques sans le consentement de la personne, qui sont dispensés dans un intérêt de protection de la personne. Dans cet avis publié le 25 janvier 2016, Adeline Hazan, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, s'intéresse ainsi la situation des femmes admises en établissement de sans mentale, abordant notamment la question de la sexualité, le juge ayant rappelé que la vie sexuelle est une composante de la vie privée, qui constitue une liberté individuelle : *"l'ingérence dans l'exercice du droit d'une personne atteinte de troubles mentaux, hospitalisée sans son consentement, au respect de sa vie privée qui constitue une liberté individuelle et dont le respect de la*

vie sexuelle est une composante, par une autorité publique, ne peut être légale que si elle répond à des finalités légitimes et qu'elle est adéquate et proportionnée au regard de ses finalités (extrait du jugement de la CAA de Bordeaux du 06 novembre 2012).

[Avis du 25 janvier 2016.](#)

■ **Loi de modernisation du système de santé : le parcours de santé de l'élève**

La circulaire du 28 janvier 2016* relative à la mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves éclaire les dispositions de la loi de modernisation du système de santé s'agissant du parcours éducatif de santé de l'élève. Ce dernier est organisé autour de trois axes : un axe d'éducation à la santé, un axe de prévention et un axe de protection de la santé. "*Cet axe de protection de la santé, que la loi de modernisation du système de santé nomme « parcours de santé » en lien avec le médecin traitant, intègre des démarches liées à la protection de la santé des élèves mises en œuvre dans l'école et l'établissement dans le but d'offrir aux élèves l'environnement le plus favorable possible à leur santé et à leur bien-être. Ces démarches comprennent notamment : une description des ressources disponibles pour les élèves et leurs familles en matière de santé comme les visites médicales et de dépistage, les examens systématiques et à la demande, le suivi infirmier, l'accompagnement social, les dispositifs locaux de prise en charge des enfants et adolescents (PMI, maisons des adolescents, secteur de psychiatrie, réseau « dys », etc.). Le parcours éducatif de santé implique les partenaires de l'école (municipalités, acteurs du système de soin et de prévention, associations spécialisées en promotion de la santé) dans les démarches de prévention, de promotion et d'éducation pour la santé.*"

*[Circulaire n°2016-008 du 28 janvier 2016.](#)

L'actu internationale

■ **Afrique - Grégoire Ahongbonon : "Il faut briser les chaînes des malades mentaux !"**

Depuis 25 ans, ce Béninois consacre sa vie aux malades mentaux en ouvrant des centres de soins qui sont aussi des espaces d'espoir et de réinsertion.

[Lire l'article sur lepoint.fr.](#)

■ **La maladie mentale résulte de la misère**

A lire, un article du Guardian où l'accent est mis sur la stigmatisation associée aux troubles mentaux et sur l'importance des facteurs sociaux par opposition aux préjugés sur les facteurs biologiques.

[Lire l'article.](#)

■ Des maisons de transition pour que les patients restent en dehors de l'hôpital

Article sur les maisons de transition en Angleterre, une solution intéressante toutefois confrontée à des difficultés de financement.



[A lire ici](#)



Copyright © 2016, tous droits réservés.

La Lettre du Groupement de coopération sanitaire pour la recherche et la formation en santé mentale est éditée par le Centre collaborateur OMS, service de l'EPSM Lille métropole. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant que vous pouvez exercer en envoyant un e-mail à adannet@epsm-lm.fr.

Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désabonner de cette liste](#)

This email was sent to adannet@epsm-lm.fr

why did I get this? [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

CCOMS · 211 rue Roger Salengro · Hellemmes 59260 · France